

Rapport de la rencontre FNEEQ-FEC-FECQ- Fédération des cégeps-MEES

Pour les syndicats du regroupement cégep

Rapport de la réunion qui s'est tenue le 29 mai de 11 h à 12 h.

Étaient présents pour le Ministère : Simon Bergeron (sous-ministre adjoint à l'enseignement supérieur), Ronald Bisson (chef de service, formation technique), Esther Blais (affaires collégiales), Michelle Bourgeois (directrice des relations du travail du réseau collégial), Jean-François Constant (affaires étudiantes), Chantale Dumont (chef de service, formation préuniversitaire), Saël Gagné-Ouellet (coordonnateur et adjoint exécutif, formation préuniversitaire et recherche), Marie-Josée Larocque (directrice des programmes de formation collégiale), Danielle Pelletier (analyste).

Cabinet du ministre Roberge : François Brochu (attaché politique)

FNEEQ-CSN : Yves de Repentigny (vice-président)

FEC-CSQ

FECQ

FEESP-CSN (soutien cégep CSN)

FPSES-CSQ (soutien cégep CSQ)

CPC-SCFP-FTQ (soutien cégep FTQ)

Fédération des cégeps

Cette semaine, les discussions ont essentiellement porté sur les trois scénarios dévoilés mardi relativement à la rentrée de l'automne 2020, le MEES désirant entendre nos questions et nos commentaires à cet égard, mais il y a également eu des interventions sur quelques autres sujets. Contrairement, à ce qu'on nous avait annoncé, les organisations syndicales représentant le personnel professionnel non enseignant (PNE) n'avaient pas été invitées à participer à la rencontre.

Dans ce rapport, nous revenons à notre format habituel : les réponses qui nous ont été fournies par le Ministère et la Fédération des cégeps apparaissent en **rouge** dans le texte.

Interventions de la FNEEQ et de la FEC

Peut-on avoir une idée du moment où nous serons fixés quant au(x) scénario(s) choisi(s)? Quand le MEES rencontrera-t-il la Direction générale de la santé publique? Pourrions-nous avoir un échéancier, des dates? Bien entendu, nous comprenons qu'il s'avère possible qu'une deuxième vague de la pandémie vienne bouleverser les plans.

François Brochu : la prochaine fois que nous nous verrons, soit dans une semaine, les scénarios finaux seront probablement connus. Oui, nous visons de l'enseignement en présence avec un plancher, mais il faut se tenir prêt à procéder à un reconfinement complet si une deuxième vague survient.

Un des scénarios parle d'une fréquentation en présence à un plancher d'environ 30 % à 35 % des étudiant-es sur les campus durant toute la session. Comment parvenir à respecter ce plancher tout en permettant à chaque étudiante et à chaque étudiant de

suivre au moins une partie de ses cours en mode présentiel? Quelles sont les attentes? Comment envisage-t-on les choses en termes d'opérationnalisation et de faisabilité?

Des collèges et des universités ont déjà pris des décisions quant au pourcentage d'occupation de leurs campus et, pour eux, il est hors de question d'atteindre le plancher minimal visé par le Ministère. Quel sera le degré de contrainte lié aux directives de ce dernier?

François Brochu : je vais répondre aux deux dernières questions en même temps. Une certaine souplesse sera donnée aux directions quant à la façon de se conformer aux scénarios. Ceux-ci vont donner des lignes directrices, mais ils tiendront compte des réalités de chaque établissement, notamment en termes d'aménagement, et des différences entre les régions, par exemple en ce qui a trait à la situation sanitaire. Je précise que le scénario à 100 % est très hypothétique.

Il faut éviter les solutions uniques et prendre en considération les réalités locales. En outre, on doit privilégier l'enseignement en présentiel. Dans cet esprit, nous invitons les directions de collège à ne pas penser seulement aux séances de laboratoire, mais d'avoir également en tête les cours d'éducation physique, qui se donnent difficilement à distance. Nous les invitons également à ne pas défavoriser la formation générale ou les cours du programme de Sciences humaines à cet égard.

Y aura-t-il des ressources additionnelles dans le E pour que les conditions d'enseignement soient adéquates cet automne?

François Brochu : concernant les questions financières, on est encore en train d'élaborer les balises, de « construire la maison » et on ne sait pas encore combien de pièces celle-ci comportera ni de quoi l'aménagement du terrain aura l'air. Il s'avère donc prématuré de mettre un signe de dollar sur la chose.

Relativement aux stages, nous désirons porter à votre attention la question de la formation manquante. Peut-on, dans les milieux de la santé, diminuer les ratios pour accompagner les jeunes à qui il manque des éléments de formation?

La pandémie vient exacerber les disparités entre les régions, ce qui pose des enjeux d'équité par rapport à la qualité de l'enseignement. Il y a un accès différencié aux ressources.

Certaines personnes devront suivre tous leurs cours à distance pour des raisons de santé ou parce qu'elles demeurent à l'étranger (étudiantes et étudiants internationaux). Cela aura des conséquences sur la lourdeur de la tâche des profs, qui devront préparer des cours à la fois des cours en mode présentiel et des enregistrements. Il faudra se focaliser sur l'essentiel.

Cet automne, il sera important qu'il y ait un nombre suffisant de profs dans les cégeps. En ce sens, les plans de résorption de la surembauche et le processus de mise en disponibilité devraient être suspendus pour 2020-2021. Concentrons-nous sur la réussite de la population étudiante la session prochaine.

Les directives ministérielles qu'on nous transmettra en prévision de l'automne prochain devront, comme celles que reçoivent en ce moment les commissions scolaires, indiquer

la marche à suivre dans le cas des enseignantes et des enseignants qui ne pourront revenir travailler dans les collèges à cause des risques qu'entraîne leur état de santé dans le contexte de la pandémie.

Interventions de la FECQ

Nous sommes contents des scénarios de déconfinement qui ont été présentés pour envoyer aux communautés étudiantes ainsi qu'aux établissements le message clair qu'il y aura une présence sur les campus. Ça a rassuré beaucoup de gens et il s'agit d'un bel effort de relations publiques. Toutefois, nous ne voudrions pas qu'on cherche à atteindre la cible de 30 % juste pour dire qu'on y est parvenu. On doit tenir compte de la sécurité des gens.

Pour ce qui est des stages, avez-vous réfléchi au format ainsi qu'à notre idée de convention de stage pour parer aux problèmes?

Esther Blais : des mesures sont mises en place pour que les stages puissent avoir lieu lorsque la situation le permet.

Marie-Josée Larocque : dans le cas des techniques de la santé, on travaille étroitement là-dessus avec le MSSS, notamment par rapport à l'adéquation entre les inscriptions et le nombre de places. On pourra vous revenir avec des balises sous peu.

Ronald Bisson : nous allons lancer une collecte de données et aller chercher de l'information auprès des coordinations départementales ainsi que des collègues.

Il faut prévoir un plan B dans l'éventualité d'une deuxième vague de la pandémie.

Nous pensons qu'il existera encore un enjeu de cote R étant donné les disparités d'un endroit à l'autre quant au taux d'occupation des bâtiments. En effet, cette géométrie variable pourrait affecter l'équité entre étudiantes et étudiants en causant des distorsions dans les apprentissages et, par conséquent, dans les cotes. Y avez-vous réfléchi?

François Brochu : la notion de disparité entre régions et entre établissements existait déjà avant la pandémie. Dans nos consignes, nous demanderons de mettre en œuvre le scénario le plus avantageux pour la population étudiante de même que pour la qualité des enseignements. Des mesures seront prises si on constate de trop grosses disparités en cours de route.

On nous a parlé de souplesse. Dans la perspective de scénarios à 30-35 % ou 50 %, y aura-t-il, justement, de la souplesse en ce qui concerne la présence sur les campus des étudiantes et des étudiants pour tenir compte de celles et de ceux qui vivent loin et ne veulent pas se payer un appartement pour une journée ou deux par semaine, qui ont des craintes ou qui ont un état de santé rendant plus vulnérables?

Esther Blais : chaque établissement verra à répondre aux situations particulières. Il y aura sûrement des aménagements comme ceux qui ont été effectués cet hiver.

Bernard Tremblay (Fédération des cégeps) : c'est en discussion dans les cégeps. Comment pallie-t-on le fait qu'une partie de la population étudiante suivra ses cours à distance? Hier, nous avons rencontré les commissions scolaires à propos de

l'accompagnement des élèves arrivant du secondaire avec des carences dans leurs apprentissages. Comment outille-t-on ces derniers sur l'approche à adopter lorsqu'on étudie à distance? Il faut trouver une façon de prendre les devants.

Sylvain Lambert (DG d'Édouard-Montpetit, Fédération des cégeps) : il existe une volonté d'avoir de la souplesse quant à l'enseignement en mode non présentiel. On invite les profs à penser à l'asynchrone pour faire face aux problèmes de connexion et avoir un plan B. Nous avons le souci qu'il y ait une équité et un encadrement adéquat. Il s'agira d'une session de compromis ; ce ne sera pas parfait.

François Brochu : dans les directives ministérielles qui seront transmises, on demande de porter une attention particulière aux populations étudiantes plus vulnérables ainsi qu'aux particularités régionales.

Les résidences seront-elles fonctionnelles? Quelqu'un de Montréal qui va étudier à Gaspé ne voudra peut-être pas se prendre un appartement si la majorité de l'apprentissage se fait à distance.

Jean-François Constant : tout le monde travaille à rouvrir les résidences, mais dans un souci de santé publique et avec une préoccupation pour la situation sanitaire à l'automne. Il faut avoir plusieurs scénarios.

Interventions des fédérations du personnel de soutien cégep

Nous voulons vous sensibiliser au dossier du plan d'effectifs en lien avec les budgets à venir. Il y a de l'incertitude par rapport à l'automne. Des membres du personnel sont rencontrés et on leur dit que, vu le contexte, il n'y aura pas de travail pour eux la session prochaine. Il ne faut pas mettre en place des mesures permanentes en raison d'une situation particulière. Cette dernière exige plutôt des mesures particulières. Par exemple, peut-on penser à faire confiance aux gens et à les réaffecter? Aussi, est-il possible de sortir du discours selon lequel un collègue n'a pas le droit de faire un déficit?

François Brochu : je n'avais pas cette information. Les directives transmises par le gouvernement et par le MEES n'incluent pas d'indications relatives à des compressions ou des abolitions de poste.

Bernard Tremblay (Fédération des cégeps) : vous faites référence à la Loi sur les cégeps, qui stipule qu'on ne peut déposer de budget déficitaire, sinon il y a imposition d'un plan de redressement. On comprend le malaise que ça crée relativement au risque de pertes d'emploi.

Simon Bergeron : je comprends la question et je prends note. Il y a la considération de l'interdiction de déficit et celle de l'organisation du travail. Ça se rejoint et on regardera ce qu'on peut faire.

Michelle Bourgeois : on pourra en parler lors de votre rencontre avec le comité patronal de négociation mardi.